

Chères Bellengrevillaises, chers Bellengrevillais,

Depuis quelques temps, l'atmosphère de notre commune et le bien-être de ses habitants sont assombris par le projet de l'entreprise Vol'V d'implanter une unité de méthanisation à proximité du Hameau de Franqueville. Depuis la fin de l'été, j'entends des voix de plus en plus nombreuses s'élever contre ce projet, contre l'entreprise Vol'V, mais aussi contre le Maire et son équipe municipale. C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité m'adresser directement à vous afin de vous communiquer les informations nécessaires à la bonne compréhension du projet de l'entreprise Vol'V.

Tout d'abord, qu'est ce qu'une zone N.A.E : Une zone N.A.E est une zone réservée aux activités économiques des entreprises qui ne trouvent pas leur place dans les secteurs urbains d'habitation. Les zones N.A.E sont donc, par définition, destinées à accueillir des activités artisanales ou industrielles qu'on ne peut implanter dans les bourgs ou les centre-ville.

Notre commune de Bellengreville dispose, dans son plan d'occupation des sols, d'une zone N.A.E d'une surface de 20.000 m<sup>2</sup> située au niveau du Hameau de Franqueville. Cette zone N.A.E est inscrite au plan d'occupation des sols depuis 1999 . Elle est donc, par nature, destinée à accueillir un projet artisanal ou industriel. On notera qu'à l'époque où le plan d'occupation des sols a été voté, aucune objection n'avait eu lieu de la part des habitants du Hameau de Franqueville sachant que la procédure actuelle d'ouverture à l'urbanisation est une simple formalité, l'affectation de la zone ayant été décidée depuis longtemps.

Le 26 mai 2014, le Conseil Municipal par un vote unanime a décidé de lancer la procédure d'ouverture à l'urbanisation, l'entreprise Vol'V s'étant portée candidate pour l'implantation d'une unité de méthanisation. Cet acte de candidature n'est ni le fait du maire, ni de ses adjoints, ni de ses conseillers municipaux, mais bel et bien le choix d'une entreprise privée, porteuse d'un projet privé sans rapport avec les projets municipaux. Pour l'entreprise Vol'V, cette zone présente de nombreux avantages pour son unité de méthanisation, notamment la proximité directe de la conduite de gaz et la facilité d'accès au site grâce à la future déviation.

Depuis l'annonce par l'entreprise Vol'V de retenir notre commune pour l'implantation de son unité de méthanisation, des voix se sont élevées contre ce projet. Une association de riverains à été créée, et une pétition a circulé dans notre commune. Plus récemment, les membres du Conseil Municipal ont fait l'objet d'attaques personnelles à leur domicile, et pour ma part, me voilà accusé de corruption et même de favoritisme intéressé en faveur de l'entreprise Vol'V.

C'est la raison pour laquelle je tiens à vous assurer, chers Bellengrevillaises et Bellengrevillais, que le projet d'unité de méthanisation de l'entreprise Vol'V retient toute l'attention et la vigilance de l'équipe municipale. Un tel projet ne pourra pas voir le jour uniquement parce que quelques personnes l'ont décidé. Je tiens à rappeler que le Préfet et les services de l'Etat compétents seront

saisis de ce projet au terme d'une enquête publique afin de déterminer si cette unité de méthanisation présente ou non un quelconque danger pour les habitants de notre commune. En tout état de cause, et en dernier lieu, c'est le Préfet qui prendra la décision de concrétiser ou non ce projet. Le Maire et son Conseil Municipal n'auront pas la compétence de prendre une telle décision.

Je comprends parfaitement vos craintes ainsi que vos interrogations. Vos réactions sont naturelles et légitimes, à partir du moment où elles ne portent pas atteinte à l'intégrité des membres du Conseil Municipal. Mais je souhaite que nous tous, Bellengrevillaises et Bellengrevillais, comprenions aussi que le développement de notre commune passe inévitablement par son développement économique. C'est pour cette raison qu'il est important d'ouvrir la zone N.A.E à l'urbanisation. L'implantation d'une nouvelle entreprise sur notre territoire, quelle qu'elle soit, opposera inévitablement le développement économique à la protection de l'environnement et au bien-être de ses habitants. Il s'agit d'une bataille légitime, à l'image de celles menées actuellement dans d'autres régions avec les projets controversés de l'aéroport à Notre-Dame des Landes, le barrage de Sivens, le nouveau Center Parcs en Isère ou encore bien plus près de chez nous, à Soliers, avec l'installation controversée de la future plateforme logistique de Carrefour. Toutes les volontés d'entreprendre et de développer sont stoppées net partout dans notre pays.

Doit-on cependant rester immobiles dans une France qui souffre ? Cette souffrance économique et sociale ne pourra se dissiper que si nous acceptons le développement économique de notre pays. Et chacun, à son échelle, peut y contribuer. A l'échelle communale, nous avons apporté notre contribution en offrant la possibilité à des entreprises de venir s'implanter dans notre commune. C'est un premier pas, et j'espère qu'il y en aura beaucoup d'autres dans le but unique d'apporter des richesses sur notre territoire et de créer des emplois nouveaux.

J'exerce des responsabilités dans notre commune de Bellengreville depuis plus de 30 ans. Aux côtés des précédents Maires, j'ai été Conseiller Municipal, puis Maire-adjoint, puis enfin Maire. J'ai consacré la plus grande partie de mon temps ces 30 dernières années à œuvrer dans l'intérêt de notre commune et de ses habitants. Exercer des responsabilités à la tête d'une municipalité n'est pas une chose facile. Mais je peux vous assurer que toutes les décisions que j'ai prises l'ont toujours été uniquement dans l'intérêt des Bellengrevillaises et Bellengrevillais, et non dans mon intérêt personnel. Aux inquiétudes, aux interrogations, aux craintes, je réponds qu'elles sont légitimes. Aux attaques personnelles me visant moi, ma famille ou mes proches, aux accusations de corruption, aux diffamations de toutes sortes, je réponds avec fermeté que leurs auteurs seront poursuivis en justice. Je ne pourrai accepter de tels comportements émanant d'une poignée d'habitants visiblement résolue à s'opposer constamment au Maire et à sa personne.

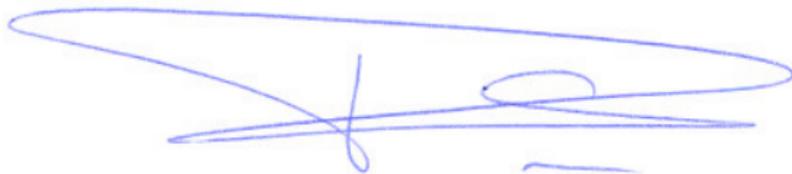
J'ai demandé à l'entreprise Vol'V d'organiser au plus vite des réunions de quartier afin de présenter son projet aux habitants de Bellengreville. Ces réunions de quartier constitueront des moments d'échanges avec les porteurs du projet, et ces derniers auront dans le même temps l'occasion de répondre précisément à toutes vos interrogations. Vous aurez également la possibilité de vous exprimer et de donner votre avis lorsque l'enquête publique sera ouverte. Vous devez comprendre que le projet d'unité de méthanisation de l'entreprise Vol'V est loin d'être gravé dans le marbre. Il faudra plusieurs mois, voire quelques années encore avant de savoir s'il pourra voir le jour.

Mon souhait le plus cher est d'apaiser ces tensions qui divisent les habitants de Bellengreville. Pour cela, je vous invite à considérer avec prudence et discernement les informations non officielles

véhiculées autour de vous, dans les médias et sur internet et de patienter jusqu'à l'organisation des réunions de quartier avant de vous faire un avis définitif sur le projet. Vous connaissez l'opinion des membres de l'association, vous connaîtrez bientôt précisément le projet de Vol'V. Quant à l'équipe municipale, elle a respecté la zone décrite au plan d'occupation des sols.

En ce mois de décembre 2014 qui commence, je souhaite que l'apaisement soit notre priorité à tous afin de profiter pleinement des fêtes qui arrivent. Je vous souhaite à tous, ainsi qu'à vos familles et vos proches, de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

Dominique PIAT

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.